

ORIENTATION	OBJECTIF 2012	Sous-objectif	Disposition	Description	Préco 2004	PDM	Natura 2000
I. GARANTIR UNE QUALITÉ DE L'ÉTANG À LA HAUTEUR DES EXIGENCES DES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES ET DES OBJECTIFS DE BON ÉTAT DCE	1.1. Maîtriser les flux de rejets par rapport aux capacités de la lagune.	1.1. Réduire les apports domestiques	I.1.a	Veiller à l'intégration des paramètres bactériologiques et le suivi de la qualité microbiologique dans la rédaction des arrêtés de rejet de stations d'épuration	* [Ec hiver] = 10 ⁴ / 100ml d'eau - [Ec été] = 10 ³ / 100ml d'eau * Nécessité d'une surveillance	revu	oui
			I.1.b	Réduire les apports de polluants organiques et trophiques (DBO, DCO, MES, N et P) à l'étang de Salses Leucate	* Installation préventive de systèmes de traitement * Si risque d'eutrophisation révéle * Nécessité d'une surveillance	oui	oui
			I.1.c	Inciter à la réactualisation régulière des schémas directeur d'assainissement	* Tous les 10 ans ou en cas de nouveauté	revu	oui
			I.1.d	Aider les communes à assurer le développement de la compétence de police sur l'assainissement autonome (SPANC)	* Difficulté de contrôle car concerne souvent cabanes illégales	revu	oui
			I.1.e	Organiser un bilan annuel du fonctionnement des stations d'épuration (fermiers, Police de l'eau, RIVAGE)	* Diffusion des informations à la structure de gestion * Détecteur d'événements sur les systèmes d'assainissement de taille <2000 EH * Analyse des résultats, moyens et accidents * Restitution annuelle	revu	oui
			I.1.f	Informers les DDTM, les structures professionnelles de conchyliculture et de pêche et RIVAGE des résultats des analyses bactériologiques du réseau REMI (rendu RSL)	* Réunion annuelle	oui	oui
		1.1'. Maîtriser les rejets particuliers	I.1'.a	Meilleure intégration du rejet des piscicultures de Font Dame et Font Estramar	* Cerner les impacts et définir des normes de rejet adaptées	oui	oui
			I.1'.b	Traiter les rejets des caves vinicoles	* Connaissance des systèmes de collecte des caves particulières ou coopératives * Inciter - vérifier l'efficacité des assainissements autonomes ou des prétraitements avant connexion au réseau eaux usées		oui
			I.1'.c	Stabiliser les apports des infrastructures	* Si les nouveaux projets ne doivent pas correspondre à de nouveaux apports * I.2.g ?		
		1.2. Réduire les apports diffus	I.2.a	Mettre en conformité les rejets de serres	* Bilan étude menée par CA 66 * Récupérer les eaux de drainage pour recyclage et traitement	oui	oui
	I.2.b		Promouvoir le respect des Bonnes Pratiques Agricoles notamment lors de l'application de produits phytosanitaires (et aire de remplissage) et promouvoir des techniques alternatives.	* Dont opérations de récupération des EVPP * En collaboration avec les CA * Inciter à la contractualisation aux MAE des Natura 2000 du périmètre ou MAE nationales	revu	oui	
	I.2.c		Exploiter les parcelles en agriculture biologique	* Soutien ou conversion * En collaboration avec les CA et Natura 2000		oui	
	I.2.d		S'assurer du devenir des boues et encourager leurs valorisations (compostage)	* Les boues correspondent à un apport en MO intéressant, la mise en décharge est à proscrire : soit valorisation agricole, soit valorisation pour particulier (filière éco).	revu		
	I.2.f		Sensibiliser les utilisateurs non agricoles aux pratiques d'application des produits phytosanitaires plus respectueuses de l'environnement	* La bonne dose, au bon moment pour TOUS les utilisateurs, notamment les communes	oui	oui	
	I.2.g		Maîtriser les eaux de ruissellement (pluvial et infrastructures)	* Elaborer et mettre en œuvre des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales * Connaissance des bassins de rétention * Protocole risque transport matières dangereuses	revu	oui	
	1.3. Améliorer la connaissance des milieux et de leur fonctionnement	I.3.a	Lancer une étude préalable au réaménagement des ouvrages sur les graus des conchyliculteurs, de la Corrège et de St Ange	* IV.2 ? * Impact sur poissons et hydrodynamique (modèle hydro-morphologique)	oui	oui	
		I.3.b	Etudier les flux admissibles, les pressions polluantes et les transferts	* Compléter les données connues ou poursuivre les suivis (PetN total, herbiers) * Mettre en place de nouveaux suivis plus ou moins ponctuels (piscicultures, matières dangereuses-émergentes...)		oui	
		I.3.c	Suivi de la réhabilitation de la décharge de Salses-le-Château	* La décharge a été fermée et les travaux de réhabilitation réalisés => à garder, à sortir des autres suivis ? * Suivis de la flore à proximité	revu	oui	
		I.3.d	Récolte, analyse diffusion des données des différents réseaux	* Compléter le bulletin Observatoire de l'étang à partir FILMed avec REMI-REPHY, et bilan annuel RSL / Augmenter la liste de diffusion par mailing (contacts RIVAGE), voire inscriptions par coupon ? * Proposer un plan d'actions en fonction des nouvelles données * Maîtrise ouvrage RIVAGE			
	II. PROTÉGER LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES ET DÉFINIR LES CONDITIONS DE LEUR EXPLOITATION	II.1. Préserver les apports d'eau douce nécessaires à la qualité de la lagune et des milieux aquatiques	II.1.a	Préserver l'apport d'eau douce à l'étang	* Ne pas obérer les débits naturels des résurgences alimentant l'étang		
			II.1.b	Affiner la connaissances des besoins et des apports (débits résurgences) d'eau douce pour l'équilibre écologique de la lagune	* I.3.c ? * Recensement des résurgences et analyses de leur débits		
		II.2. Préserver la qualité des eaux souterraines, notamment les ressources majeures pour l'AEP	II.2.a	Préserver la ressource en eau du Karst des Corbières	* La réserver aux prélèvements nobles * Définir des périmètres de protection et conditions d'exploitation adaptés	oui	oui
			II.3.a	Etablir une gouvernance entre tous les SAGE concernant le périmètre	* Mise en commun des données techniques * Discussion des volontés politiques		
			II.3.b	Participer à la gestion des forages telle que définie par le SAGE des nappes Plio-quadernaire de la plaine du Roussillon	* Inventaire des forages, problématiques, travaux et sensibilisation des usagers	revu	
			II.3.c	Réduire le gaspillage de l'eau	* Réserver la distribution AEP aux usages nobles * Gestion raisonnée des espaces verts (irrigation et choix variétal) * Irrigation agricole raisonnée (systèmes et doses) * Compteurs systématiques et accès à l'eau gratuite strictement limité	oui	
		II.3. Favoriser une gestion cohérente des ressources, notamment des eaux superficielles sur le secteur des nappes Plio-quadernaires	II.3.d	Réaliser des schémas directeurs d'alimentation en eau potable	* Inventaire des forages et périmètre de protection * Evaluation du réseau * Entretien et Sécurisation	oui	
			II.4. Informer/sensibiliser sur la fragilité de la ressource en eau souterraine	II.4.a	Informers les usagers de la fragilité des ressources en eau souterraine et des moyens de leur préservation	* Campagne d'information sur le fonctionnement, la fragilité et la disponibilité (brochures, sorties Nature, Outils pédagogiques...)	oui
III.1.a		III.1.a	Réaliser et mettre en œuvre un plan de gestion pluriannuel des zones humides	* Loi - SDAGE * Inventaire des ZH et identification de leur fonctionnalité * Hiérarchisation pour une meilleure gestion * Cohérence préconisations entre SAGE et PGZH	revu	oui	

ORIENTATION	OBJECTIF 2012	Sous-objectif	Disposition	Description	Préco 2004	PDM	Natura 2000		
III. PRÉSERVER LA VALEUR PATRIMONIALE DES ZONES HUMIDES ET DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES	III.1. Préserver et reconquérir les zones humides et les milieux remarquables présents sur le périmètre	Non-dé	III.1.b	Maintenir invariable la surface des zones humides	* Inventaire et identification des ZH * Eviter, réduire, compenser * Compensations spécifiques ?	oui			
			III.1.a	Entretien des milieux	* Entretien des éléments structurants du paysage * Lutter contre la fermeture des milieux * En cohérence Natura 2000	revu	oui		
			III.1.b	Gestion, entretien et restauration des canaux et des annexes hydrauliques	* Milieux en fermeture, besoin d'entretien (évacuation pluviale) * Entretien des réseaux hydrauliques dans les ZH * Retrait des dépôts sauvages dans les roselières * Meilleur équilibre eau douce - eau saumâtre	oui	oui		
			III.1.c	Préserver et restaurer les systèmes dunaires de l'ensemble du périmètre dans les conditions telles que définies dans le DOCOB Natura 2000	* Etude pour identifier les zones à restaurer ou à protéger * Travaux de restauration, d'entretien et de protection - suivi * Adaptation du nettoyage des plages afin de permettre une dynamique naturelle	revu	oui	oui	
			III.1.d	Lutter contre les espèces indésirables	* Identification et localisation * Eradication ou maîtrise de l'expansion des espèces animales ou végétales invasives ou oppressives * Lutte contre les ragondins * Information sur la problématique : espèces et substituts * En cohérence Natura 2000	revu		oui	
		III.1.e	Sensibiliser les acteurs à la fragilité des milieux remarquables	* Actions de communication-sensibilisation * En cohérence Natura 2000					
		III.1.a	Engager une action de protections réglementaires sur les zones à enjeux (Corrège - mare d'Opoul 2004)	* Protection Biotope, ou autres, sur les sites identifiés	revu	oui			
		III.1.b	Favoriser l'acquisition de secteurs sensibles	* Maîtrise foncière et gestion déléguée * Conservatoire du Littoral, Espaces naturels sensibles, Safer, ZAP ou bails communaux	oui	oui	oui		
		III.1.c	Faire respecter les réserves de chasse et leur gestion associée	* Favoriser le développement d'espèces faunistiques remarquables	oui	oui	oui		
		III.1.d	Favoriser les outils de gestion sur des parcelles spécifiques pour des mesures compensatoires positives	* Projet ASF pour l'Agrion de Mercure	oui	oui	oui		
	III.2. Protéger les zones humides en lien avec la qualité de la lagune	III.2.a	Protéger les zones humides en lien avec la qualité de la lagune	* Loi - SDAGE / Identification, hiérarchisation des zones humides * Cohérence des préconisations entre SAGE et PGZH * Pré-identification ZHIP-ZSZE ou autres		oui	oui		
	IV. POURSUIVRE LA GESTION CONCERTÉE LOCALE ET ASSURER UN PARTAGE DE L'ESPACE ÉQUILIBRÉ ENTRE TOUS LES USAGES	IV.1. Clarifier et gérer les usages sur l'étang et son pourtour	Gérer les usages sur l'étang	IV.1.a	Redéfinir le zonage des différentes activités sur l'étang, avec notamment le partage entre usages traditionnels et de loisir et maîtrise du développement des activités émergentes (kitesurf)	* Très fort besoin de concertation : acteurs, communes, DML * Développement très fort du kitesurf à concierter * Partage de l'espace sur l'ensemble du parc et non par commune, sécurité (piquet et filet) et impact environnemental	revu	oui	oui
				IV.1.b	Favoriser le développement des activités en mer	* Étang plus pour débutant ou suivant le vent	revu	oui	oui
				IV.1.c	Clarifier la situation du chenal inter-ports reliant Port Leucate à Port Barcarès	* Balisage et entretien corrects ou suppression	oui	oui	
IV.1.d				Elaboration d'une charte de navigation avec Natura 2000			oui	oui	
IV.1.e				Rédiger un arrêté portant sur l'organisation des activités sur l'étang		revu	oui		
IV.1.f				Communiquer le zonage de l'étang et du littoral à tous les usagers		oui	oui	oui	
Organiser la fréquentation de tous les milieux sensibles			IV.1.a	Limiter l'accès aux îles et presqu'îles de l'étang de Salses-Leucate	* Notamment pendant la nidification	oui	oui		
			IV.1.b	Gérer la fréquentation et la découverte des milieux sensibles par l'aménagement d'un sentier de découverte	* Règles de conduite, points d'observation, zones d'évitement, partage de l'espace (vélo, piéton, cheval)	revu	oui	oui	
			IV.1.c	Maîtriser la cabanisation	* Volonté locale et fort besoin de concertation * Rappeler les propositions du diagnostic et trouver une solution adaptée à chaque commune	oui	oui	oui	
			IV.1.d	Maîtriser le camping sauvage sur les berges de l'étang de Salses-Leucate	* Plan de gestion et aires aménagées * Contrôles	oui	oui		
IV.1.e		Limiter et canaliser la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels et faire respecter la réglementation	* Etude sur les sites impactés * Fermeture des accès aux sites sensibles		oui	oui			
IV.1.f		Renforcer les mesures de surveillance des espaces naturels	* Harmonisation des arrêtés municipaux * Coordination des actions de surveillance * Création d'un poste d'éco-garde			oui			
IV.1.g		informer les usagers de la fragilité des milieux sensibles		revu	oui	oui			
IV.2. Favoriser la gestion concertée des graus en lien avec les usages et la qualité de la lagune		IV.2.a	Clarifier les principes de gestion des ouvrages	* En lien avec DML * Conditions d'occupation du DPM					
	IV.2.b	Maintenir des portes mobiles sur les graus de l'étang de Salses-Leucate	* Suivant les résultats de l'étude * Obligation légale de libre circulation	oui		oui			
	IV.2.c	Réalisation d'un convention de gestion des portes réaménagées sur les graus de l'étang de Salses-Leucate	* Périodes, conditions et responsables	oui		oui			
	IV.3.a	Adapter les règles de fonctionnement de la CLE	* Organisation consultation des dossiers déclaration/autorisation IOTA						
	IV.3.b	Conforter les moyens d'animation pour faire vivre la concertation	* Animation RIVAGE						
IV.3. Renforcer le rôle de la CLE dans le développement de son territoire	IV.3.c	Traduire et mettre en œuvre les préconisations du SAGE dans un exercice de programmation cohérente	* Pérenité de la structure de gestion * Outil de mise en œuvre du SAGE						
	V.1. Expliciter la réglementation, les plans de gestion et leur application locale	V.1.a	Expliciter la réglementation, les plans de gestion et leur application locale	* Expliciter la réglementation et définir les rôles					
V.2. Veiller à la préservation de la fonctionnalité des milieux dans la prévention des risques	V.2.a	Orienter les projets d'aménagement et de gestion des risques pour une gestion équilibrée de la lagune	* Consultation de la CLE sur les dossiers * Préconisations de gestion et objectifs de préservation de certains espaces ou fonctionnalités						
	V.2.b	Participer à la gestion sur le fonctionnement hydraulique des ruisseaux des Corbières Maritimes	* Formaliser une gouvernance avec le SIAH * Etudes sur les aménagements et prévision de travaux contre inondation	revu					
TOTAL	14		61						